

États financiers de
**PROTEIN INDUSTRIES
CANADA INC.**
et le rapport d'auditeur indépendant y afférant
Exercice terminé le 31 mars 2024



KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.
Hill Centre – Tour II
1881, rue Scarth, 20^e étage
Regina (Saskatchewan) S4P 4K9
Canada
Téléphone : 306-791-1200
Télécopieur : 306-757-4703

RAPPORT D'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Protein Industries Canada Inc.

Opinion

Nous avons audité les états financiers de Protein Industries Canada Inc. (l'entité), lesquels comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2024;
- les résultats et des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- les notes sur les états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects importants, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2024 et de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, en vertu des normes du Conseil des normes comptables au Canada pour les organisations à but non lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport d'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux obligations déontologiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces obligations.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Les autres informations relèvent de la direction. Les autres informations se composent de :

- les informations, autres que celles dans les états financiers et le rapport d'auditeur qui en découle, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées précédemment et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence importante entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer vigilants à l'égard de tout indicateur que les autres informations semblent comporter une inexactitude importante.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport d'auditeur qui en découle, dans le rapport annuel à la date du présent rapport d'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons la présence d'une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport d'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et l'image fidèle des états financiers conformément aux normes du Conseil des normes comptables au Canada pour les organisations à but non lucratif et de tel contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la continuité d'exploitation de l'entité, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes importantes, que ceux-ci résultent de fraude ou d'erreur, et de livrer un rapport d'auditeur comprenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute inexactitude importante qui pourrait exister.

Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme importantes lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une inexactitude importante résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une inexactitude importante résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes à fournir par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude importante liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre sa continuité d'exploitation. Si nous concluons qu'une incertitude importante existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'auditeur sur les informations à fournir dans les états financiers ou, si ces informations à fournir ne sont pas adéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'auditeur. Des situations ou événements futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser sa continuité d'exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres questions, l'étendue et le calendrier prévus de l'audit et les constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous relevons au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés

Regina, Canada

Le 29 juillet 2024

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

État de la situation financière

Exercice financier terminé le 31 mars 2024, avec information comparative pour 2023

	2024	2023
Actifs		
Actifs à court terme :		
Trésorerie	8 654 884 \$	20 961 965 \$
Placements (note 3)	2 000 000	–
Comptes clients et comptes clients à recevoir (note 4)	392 727	2 190 875
Charges payées d'avance	262 665	244 053
Financement à recevoir d'ISDE Canada	–	4 420 598
Avances à recevoir sur projet (note 5)	1 548 880	34 691
	12 859 156	27 852 182
Propriété, installation et équipement (note 6)	11 657	25 987
Actifs incorporels (note 7)	995	7 638
	12 871 808 \$	27 885 807 \$

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme :		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 8)	3 650 211 \$	22 942 002 \$
Apports reportés (note 9)	5 124 086	56 181
	8 774 297	22 998 183
Actifs nets	4 097 511	4 887 624
Engagements (note 10)		
	12 871 808 \$	27 885 807 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

 Administrateur

Président du comité de vérification et des finances

 Administrateur

Président du conseil

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Résultats et actifs nets

Exercice financier terminé le 31 mars 2024, avec information comparative pour 2023

	2024	2023
Revenus :		
Innovation, Sciences et Développement économique Canada	12 512 136 \$	66 487 929 \$
Honoraires de gestion de projet	617 003	4 201 416
Revenu en intérêts	493 490	664 561
Frais d'adhésion et d'inscription	89 048	92 857
Autres revenus	4 798	29 782
	<hr/>	<hr/>
	13 716 475	71 476 545
Charges :		
Charges liées au programme de technologie	7 706 308	50 192 399
Salaires et avantages sociaux	3 938 090	3 666 631
Bureau et administration	1 416 488	1 686 936
Charges liées au programme de renforcement des capacités	724 645	12 322 745
Honoraires professionnels et de consultation	374 816	285 229
Événements et mobilisation communautaire	324 552	497 566
Amortissement	21 689	17 994
	<hr/>	<hr/>
	14 506 588	68 669 500
(Déficit) excédent des revenus sur les charges	(790 113)	2 807 045
Actifs nets au début de la période	<hr/>	<hr/>
	4 887 624	2 080 579
Actifs nets à la fin de la période	<hr/>	<hr/>
	4 097 511 \$	4 887 624 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

État des flux de trésorerie

Exercice financier terminé le 31 mars 2024, avec information comparative pour 2023

	2024	2023
Trésorerie fournie par (utilisée pour) :		
Exploitation		
Excédent (déficit) des revenus sur les charges	(790 113) \$	2 807 045 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Intérêts courus	(12 534)	–
Amortissement de propriété, installations et équipement	15 046	10 694
Amortissement des biens incorporels	6 643	7 300
Perte résultant de la vente de propriété, installation et équipement	1 468	–
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Financement à recevoir d'ISDE Canada	4 420 598	(4 420 598)
Comptes clients et comptes clients à recevoir	1 810 682	(375 265)
Charges payées d'avance	(18 612)	58 606
Avances à recevoir sur projet	(1 514 189)	5 319 092
Comptes créditeurs et charges à payer	(19 291 791)	14 024 756
Apports reportés	5 067 905	(27 300 895)
	(10 304 897)	(9 869 265)
Investissements :		
Achat de propriété, installation et équipement	(2 184)	(19 847)
Produits des placements	(2 000 000)	–
	(2 002 184)	(19 847)
Diminution de la trésorerie	(12 307 081)	(9 889 112)
Trésorerie au début de l'exercice	20 961 965	30 851 077
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 654 884 \$	20 961 965 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

Nature des activités :

Protein Industries Canada Inc. (la « Société » ou « PIC ») est constituée en personne morale en vertu de la *Loi de 1995 sur les sociétés sans but lucratif* (Saskatchewan). L'objectif principal de la Société est de recueillir des fonds et de déposer des demandes de financement dans le cadre de l'Initiative des supergrappes d'innovation de Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

À la suite d'un accord de financement, la Société reçoit des revenus de financement importants d'ISDE pour financer le développement et la coordination de l'Initiative des supergrappes d'innovation en vue d'accélérer la croissance dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire du Canada. La Société dépend donc de la continuation de ce financement pour le maintien de ses activités au niveau actuel.

Le gouvernement fédéral versera les contributions pour tous les accords dans la mesure où une approbation législative existe pour l'exercice financier au cours duquel la contribution est due. Les ministres auront le droit de mettre fin à la contribution ou de la réduire si le montant de l'approbation est réduit ou s'il est refusé par le Parlement.

Volets du programme :

Protein Industries Canada Inc. investit dans des programmes de technologie, d'intelligence artificielle (SPIA) et de renforcement des capacités.

1. Mode de présentation :

Ces états financiers sont préparés conformément aux normes du Conseil des normes comptables au Canada pour les organisations à but non lucratif résumées dans la partie III du Manuel de CPA Canada.

2. Principales conventions comptables :

Les principales conventions comptables de la Société sont les suivantes :

(a) Comptabilisation des produits :

La Société utilise la méthode du report pour comptabiliser ses contributions. Les fonds provenant de l'ISDE sont uniquement destinés à fournir des fonds aux bénéficiaires admissibles pour les programmes futurs de technologie et de renforcement des capacités et pour le paiement des dépenses d'exploitation et d'investissement de la Société. Les apports affectés à des charges d'une période future sont enregistrés comme des apports reportés et sont comptabilisés dans les revenus de l'exercice financier au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les revenus de placement générés par les apports reportés et les placements sont comptabilisés dans l'exercice financier au cours duquel ils sont gagnés. Les apports non affectés et les commandites sont inclus pour la période comme reçus si le montant à recevoir peut être raisonnablement évalué et que sa perception est raisonnablement assurée.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2024

2. Principales conventions comptables (suite) :

(a) Comptabilisation des produits (suite) :

La Société a conclu un accord de contribution modifié avec ISDE Canada le 28 juillet 2021. La modification a fait passer la contribution totale de 152 843 759 à 172 843 759 \$. ISDE Canada s'est engagé à financer les coûts admissibles des programmes et projets de la Société pour une période de 5 ans commençant avec l'exercice 2018-2019. En vertu des conditions de cet accord modifié, ISDE versera une contribution non remboursable à la Société équivalant à 75 % des coûts admissibles de programme interne, jusqu'à concurrence de 15 % de 172 843 759 \$ et 100 % de la portion prise en charge par PIC des coûts admissibles de programme. Le total de l'accord de contribution modifié ne doit pas dépasser le moindre de 172 843 759 \$ ou 100 % du total des fonds de contrepartie de l'industrie obtenus par l'organisation sur 5 ans.

Le 28 mars 2023, la Société a conclu un accord de contribution modifié et reformulé avec ISDE afin que le financement commence le 1^{er} avril 2023. La modification a augmenté la contribution non remboursable de 123 375 000 \$ de plus, desquels un maximum de 16 875 000 \$ doit être utilisé pour les coûts de programme interne et 106 500 000 \$ pour 100 % de la portion de PIC pour les coûts admissibles de programme. Le total ne doit pas dépasser le moindre de 123 375 000 \$ ou 100 % du total des fonds de contrepartie de l'industrie obtenus par l'organisation sur la période de cinq ans finissant le 31 mars 2028.

La modification a fait passer la contribution totale de 172 843 759 à 296 218 759 \$ et prolongé le programme à une période de 10 ans commençant au cours de l'exercice financier 2018-2019 et prenant fin le 31 mars 2028. Le gouvernement du Canada a renommé l'Initiative des supergrappes d'innovation; celle-ci s'appelle désormais Grappes d'innovation mondiales (CIM) du Canada.

Le ministre peut fournir une contribution optionnelle supplémentaire de 26 625 000 \$ pour les coûts admissibles de projet à condition que la Société réponde à certaines conditions à la satisfaction du ministre.

La Société a fait l'objet d'une approbation pour un financement de 30 000 000 \$ dans le volet de commercialisation de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (« SPIA ») pour soutenir l'innovation inclusive afin de faire avancer la commercialisation des applications d'intelligence artificielle au Canada. L'accord de contribution de la SPIA fut signé le 13 septembre 2022. ISDE Canada s'est engagé à financer les coûts admissibles des programmes et des projets de la Société pour une période de 4 ans commençant à l'exercice 2022-2023. En vertu des conditions de l'accord, ISDE versera une contribution non remboursable à la Société de 75 % des coûts admissibles de programme interne, jusqu'à concurrence de 10 % de 30 000 000 \$ et 100 % de la portion de PIC des coûts admissibles de programme. Le total de l'accord de contribution ne doit pas dépasser le moindre de 30 000 000 \$ ou 100 % du total du fonds de contrepartie de l'industrie obtenu par l'organisation sur la période de 4 ans.

Le montant des contributions de ISDE variera d'une année à l'autre en fonction des dépenses anticipées de fonctionnement et des projets et des sommes peuvent être réaffectées à d'autres exercices financiers pendant la durée du programme sur approbation écrite du ministre de ISDE.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2024

2. Principales conventions comptables (suite) :

(a) Comptabilisation des produits (suite) :

Les honoraires de gestion de projet s'élèvent à 4 % du total des coûts admissibles de projet que PIC rembourse dans le cadre du programme de technologie. Les honoraires de gestion de projet sont facturés à la signature de la déclaration des coûts du projet par PIC et le bénéficiaire final.

(b) Actifs et passifs financiers :

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, à la comptabilisation initiale. Ensuite, ils sont inscrits au coût, ou au coût amorti, à moins que la direction ait décidé d'évaluer ces instruments à leur juste valeur. La Société n'a pas choisi d'évaluer ses instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition des instruments financiers mesurés subséquemment à leur juste valeur ont été passés en charge tels qu'engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés par coûts de transaction engagés pour l'acquisition et les frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers sont évalués pour réduction de valeur annuellement, à la fin de l'exercice financier, si on constate des indicateurs de réduction de valeur. Si un indicateur de réduction de valeur est constaté, la Société établira s'il y a des changements défavorables importants dans le montant anticipé ou dans le calendrier des flux de trésorerie futurs des actifs financiers. Si des changements défavorables importants dans les flux de trésorerie anticipés, la valeur comptable des actifs financiers est réduite à la plus élevée entre la valeur actuelle des flux de trésorerie anticipés, le montant qui pourrait être obtenu avec la vente de l'actif financier ou le montant que s'attend à obtenir la Société en exerçant son droit au sujet de toute sûreté réelle. Si les événements et circonstances s'inversent au cours d'une future période, la réduction de valeur sera inversée d'un montant équivalent à son amélioration, sans dépasser sa valeur comptable initiale.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2024

2. Principales conventions comptables (suite) :

(c) Avances à recevoir sur projet :

Les avances à recevoir sur projet consistent en un financement fourni aux membres du projet avant que les coûts admissibles de projet ne soient engagés. Les avances sont prélevées et comptabilisées en tant que revenus lorsqu'une réclamation pour coûts admissibles de projet est rapprochée et approuvée par PIC.

(d) Propriété, installation et équipement :

La propriété, l'installation et l'équipement sont indiqués au coût, moins les amortissements cumulés. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Actif	Taux
Mobilier et équipement	20 à 45 %
Améliorations locatives	25 %

(e) Actifs incorporels :

Les actifs incorporels sont indiqués au coût, moins les amortissements cumulés. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, à l'aide d'un taux annuel de 20 %.

(f) Impôt sur le revenu :

La Société a été constituée sous le régime de la *Loi sur les organisations sans but lucratif* de la Saskatchewan. En vertu de la loi actuelle, aucun impôt sur le revenu n'est payable sur le revenu déclaré de telles sociétés.

(g) Utilisation des estimations :

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et l'information à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, et les montants présentés des revenus et charges pendant l'exercice. Les éléments importants pouvant faire l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent l'évaluation des comptes clients. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2024

3. Placements :

Les placements sont des certificats de placement garanti (CPG). PIC compte un total de 2 000 000 \$ en CPG; 500 000 \$ sont investis dans un CPG rachetable à 90 jours ayant pour échéance le 27 septembre 2024, à un taux d'intérêt de 5 %, et 1 500 000 \$ sont investis dans un CPG non rachetable ayant pour échéance le 27 septembre 2024, à un taux d'intérêt de 5,2 %.

4. Comptes clients et comptes clients à recevoir :

	2024	2023
Comptes clients	131 736 \$	887 214 \$
Comptes clients à recevoir – Projets	260 991	1 313 570
Provision pour créances douteuses	–	(9 909)
	392 727 \$	2 190 875 \$

5. Avances à recevoir sur projet :

	2024	2023
Solde d'ouverture	34 691 \$	5 353 783 \$
Avances payées	2 443 415	10 685 812
Coûts remboursés pendant l'exercice	(929 226)	(16 004 904)
	1 548 880 \$	34 691 \$

6. Propriété, installations et équipement :

	2024		2023	
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et équipement	51 864 \$	40 207 \$	11 657 \$	25 825 \$
Améliorations locatives	–	–	–	162
	51 864 \$	40 207 \$	11 657 \$	25 987 \$

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2024

7. Actifs incorporels :

			2024	2023
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Site Web	36 500 \$	35 505 \$	995 \$	7 638 \$

8. Comptes créditeurs et charges à payer :

Les remises gouvernementales à payer sont incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer et sont de zéro \$ (2023 – 7 344 \$).

	2024	2023
Comptes créditeurs	3 261 972 \$	8 200 643 \$
Charges à payer – Exploitation	388 239	299 837
Charges à payer – Projets	–	14 441 522
	3 650 211 \$	22 942 002 \$

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2024

9. Apports reportés :

Les apports reportés sont les fonds de l'ISDE pour les coûts de programme aux fins d'assurer un financement aux bénéficiaires admissibles pour de futurs projets et pour le paiement des dépenses de fonctionnement de la Société pour les années subséquentes. Les montants sont comptabilisés en tant que revenus au cours de la période où les charges connexes sont engagées.

Les changements au solde des apports reportés pour le programme d'innovation mondiale sont les suivants :

	2024	2023
Solde d'ouverture	– \$	27 357 076 \$
Financement reçu	13 780 041	38 787 034
Comptabilisé comme revenus au cours de l'exercice	(10 256 855)	(66 144 110)
	3 523 186 \$	– \$

Les changements au solde des apports reportés pour le programme de la SPIA sont les suivants :

	2024	2023
Solde d'ouverture	56 181 \$	– \$
Financement reçu	3 800 000	400 000
Comptabilisé comme revenus au cours de l'exercice	(2 255 281)	(343 819)
	1 600 900 \$	56 181 \$

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2024

10. Engagements :

La Société est engagée dans des locations d'espaces de bureaux pour les quatre prochaines années, comme suit :

2025	121 365 \$
2026	120 000 \$
2027	120 000 \$
2028	120 000 \$

La Société investit dans des projets dans le cadre des volets de programmes de technologie, de renforcement des capacités et de la SPIA. Les projets sont choisis dans le cadre d'un processus concurrentiel et les promoteurs retenus concluent un accord-cadre de projet (ACP) dans lequel sont expliquées les conditions du placement. La répartition suivante est celle qui est prévue entre les volets, mais elle pourrait changer au fur et à mesure que les projets sont approuvés. En date du 31 mars 2024, les engagements à l'égard du financement de programmes sont les suivants :

	Montant total de co-investissement engagé	Engagements restants
Programme de technologie	50 237 336 \$	44 412 664 \$
Programme de renforcement des capacités	4 966 788 \$	6 883 212 \$
Programme de la SPIA	10 156 321 \$	17 593 679 \$

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2024

11. Risques financiers et concentration du risque :

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée aux risques suivants lors de son utilisation d'instruments financiers :

a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie puisse manquer à ses obligations contractuelles et entraîner une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit pour ce qui est de la trésorerie, des placements, des comptes clients, des comptes clients à recevoir et des avances à recevoir sur projet. La valeur comptable des actifs financiers sur l'état de la situation financière représente l'exposition de crédit maximale de la Société au 31 mars 2024.

Les montants des comptes clients, comptes clients à recevoir et avances à recevoir sur projet de la Société déclarés dans l'état de la situation financière, sont nets de la provision pour créances douteuses de zéro \$ (2023 – 9 909 \$), selon l'estimation de la direction en fonction de l'expérience antérieure de la Société et de son évaluation de l'environnement économique actuel. La Société n'a pas été exposée à des risques importants associés à un seul client et n'a pas contracté de créances irrécouvrables importantes au cours de l'exercice. Le risque de crédit sur la trésorerie et les placements est limité, car les contreparties sont des institutions financières avec une cote de crédit élevée. Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition au risque comparativement à la période précédente.

b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations au moment opportun et à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses exigences de fonctionnement. La Société prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour remplir ses obligations. Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition au risque comparativement à la période précédente.